



**Propositions de la Commission Nationale d'Utilisation des Lévrieriers
Réunion du 13 février 2015 – ENNEZAT (63)**

Présents : Jean-Louis AINARDI – Bernard LASSIGNARDIE - Jean-Louis BRASSAT-
LAPEYRIERE - Dominique FAURE - Christian MARTIN - Patricia MONIOT –
Monique TUMA

ORDRE DU JOUR

1. Temps de base, quotas Championnat PVL
2. Point sur les dossiers en cours (dossiers juges, clubs, organisation championnats, ...)
3. Point sur la délégation internationale
4. Mise à jour des règlements nationaux
5. Questions diverses

La séance est ouverte à 17 heures.

1. Temps de base, quotas Championnat PVL

Les temps de base et quota pour le championnat PVL restent inchangés pour 2015.

2. Point sur les dossiers en cours (juges, clubs,...)

Candidatures Juges :

La C.N.U.L donne un avis favorable à la candidature de juge PVL et ENC de Mme Hélène HALAY présenté par le C.L.C. En conséquence, son dossier est transmis à la commission des juges de la SCC pour inscription au stage de la SCC afin de passer l'examen pour devenir élève-juge.

La commission reste sur la proposition de novembre 2013 concernant la candidature de M.Thierry Naviaux à la fonction de juge, à savoir avis défavorable.

La commission donne un avis défavorable à la candidature de juge de M. François Xavier Delerce.

Juge formateur:

La commission n'est pas favorable à renommer M. Christian Magré juge formateur en ENC. Lors de la mise à jour des juges formateurs (25/11/2012), M. Magré n'a pas été reconduit dans cette fonction pour les épreuves sur cynodrome .

Ce dossier est remis à l'étude pour la prochaine mise à jour des juges formateurs.

Clubs : 3CL et 2CLPC :

La Commission a pris note du nouveau bureau du 3CL et 2CLPC en date du 08/02/2015. Après examen de la composition de ces bureaux, le 3CL et le 2CLPC ne sont pas en

adéquation avec leurs statuts actuels ("...s'engager à ne pas accepter de responsabilité dans une association similaire...").

Les PV d'AG et AGE ainsi que les nouveaux statuts de ces clubs n'ont pas été transmis à la commission. Dans l'attente d'une mise en conformité statutaire de ces clubs, la commission propose que l'épreuve de PVL du 29 mars indiquée au calendrier "Sous Réserve" soit annulée.

Homologation piste - CLST - Grillemont :

La commission donne un avis favorable à l'homologation de la piste du cynodrome de Grillemont pour le Club du Lévrier de Sport de Touraine (CLST). Cette piste a été contrôlée par Monique Tuma le 29 novembre 2014. A ce jour deux distances, 288 mètres et 510 mètres pour lesquelles les temps de base ont été établis.

Annexe 1 : Temps de base

Nouveaux statuts et règlement intérieur:

Il est rappelé que désormais, avec les nouveaux statuts des Associations Canines territoriales et des Clubs d'Education Canine et d'Utilisation, les clubs de lévriers seront affiliés à ces structures et en seront membres ... Leur **habilitation technique** par la CNUL ne sera pas modifiée.

Annexe 2 : Statut type et Règlement intérieur type des clubs d'éducation canine et d'utilisation de la SCC

3. Point sur la délégation internationale.

A ce jour aucune réponse n'a été faite aux différents courriers envoyés à la FCI et à la CDL.

La question est posée sur la participation ou non de la France aux championnats de course et coursing 2015 de la FCI.

Cette question a été posée par mail aux clubs et à leurs adhérents. Les représentants des clubs présents au séminaire exprimeront leurs avis afin de statuer sur la position que la France doit adopter.

4. Mise à jour des règlements nationaux.

- Suite aux demandes formulées par plusieurs clubs, la commission propose la suppression des périmètres de protection d'un club agréé pour le passage des brevets (BAC et BPV) et la suppression de l'obligation à tout propriétaire de faire passer les brevets (BAC ou BPV) dans le club affecté à son domicile.

Par contre, les zones de protection d'un club agréé restent obligatoires pour l'organisation des épreuves officielles.

Cette disposition sera applicable dès approbation de ce compte-rendu par la SCC.

- Suite à l'application des nouveaux formats whippets, et après 2 ans d'expérience, la commission propose d'établir une limite supérieure de poids pour les whippets femelles à 15 kg maximum et pour les mâles à 17 kg maximum en épreuve ENC et PVL, conformément à la demande du Club Français du Whippet.

Cette disposition sera applicable pour les épreuves à compter du 01-06-2015.

- La commission prendra contact avec le R.A.L.I.E pour définir la longueur maximum des parcours en épreuve de PVL pour les Irish Wolfhounds.

La commission prévoit l'impression d'une mise à jour des règlements nationaux incluant les modifications approuvées par la SCC (cf.CR CNUL) depuis la dernière édition du 12/11/2010.

6. Questions diverses.

Zone de protection pour passage des brevets :

Certains clubs demandent l'obligation à être adhérent à un club d'utilisation agréé pour participer au championnat de France Travail ou PVL. Jusqu'à ce jour, il n'était pas

C.R. entériné par le Comité de la Société Centrale Canine le 27 Avril 2015
obligatoire d'adhérer à un club pour participer aux épreuves nationales.
La mise en place de licence propriétaire pour participer aux épreuves de la SCC nécessitera l'appartenance à un club d'utilisation.

Licence :

A partir de 2015, pour pratiquer les disciplines gérées par les Commissions de la SCC, il faut être titulaire d'une licence délivrée par la Société Centrale Canine.
Le licencié s'engage à respecter les règlements généraux de la S.C.C., de la F.C.I. et les règlements particuliers de sa Commission.

Tout propriétaire Français ou étranger d'un chien qui veut participer à une épreuve inscrite au calendrier de la CNUL (délivrance des qualificatifs nationaux) doit posséder une licence "Propriétaire".

La commission propose que la saison 2015 soit transitoire dans la prise de licence mais souhaite qu'un maximum de propriétaires adhère à la licence dès 2015.

Celle-ci deviendra obligatoire à compter du 1er janvier 2016 pour participer aux épreuves de la SCC.

Une carte numérotée envoyée au licencié permettra à celui-ci d'inscrire aux épreuves officielles.

Un modèle de feuille d'engagement pour les épreuves ENC et PVL, incluant la demande du numéro de licence sera fourni aux clubs.

Tarif proposé par la CNUL pour 2015 :

demande/renouvellement de licence : tarif forfaitaire 10 € par licence propriétaire
pour ajouter un chien en cours d'année : 5 €
pour duplicata de licence : 15 € par carte

Annexe 3: Formulaire Licence

Assurance :

Toutes les Commissions de la SCC ont désormais une licence adaptée à leur(s) activité(s) avec un prix de souscription annuel intégrant obligatoirement une assurance.

L'assurance, dont le montant 1er chien est inclus dans le prix de la licence, comprend :

- pour le propriétaire : R.C. et accidents corporels,
- pour un chien : R.C. et dommages en concours officiels.

- En option possibilité d'assurer d'autres chiens :

- 3 € par chien supplémentaire : R.C. et dommages en concours officiels.

Annexe 4 : Formulaire Assurance

La séance est levée à 21 heures.

C.R. entériné par le Comité de la Société Centrale Canine le 27 Avril 2015
SEMINAIRE DE LA C.N.U.L - 14 & 15 FEVRIER 2015 à ENNEZAT (63720)

Bilan du séminaire 2015 :

Ce séminaire se déroule les 14 et 15 février 2015 à ENNEZAT (63) avec l'aide logistique du Club du Magyar AFMA.

Le président de la Commission Nationale d'Utilisation Lévriers, Jean-Louis Brassat-Lapeyrière a fait respecter une minute de silence en la mémoire de Pascal Devauchelle, Président du CCC et André Delmas, vice-président de l'ACLACTA.

Le président, après avoir remercié les participants à ce séminaire les a informés sur la mise en place de licence au sein des commissions de la SCC ainsi que la mise en conformité des associations canines qui deviennent territoriales et auxquelles les clubs d'utilisation lévriers doivent être affiliés. Les clubs d'utilisation lévriers devront donc se mettre à jour statutairement selon les documents types édités par la SCC.

* Les membres de la CNUL avaient préparé différents diaporamas pour illustrer les exposés.

- * Activités de la CNUL, règlements (évolutions et applications)
- * Organisation d'épreuves et secrétariat
- * Rappels sur la fonction de juge
- * Logiciel de gestion des épreuves
- * Fonctions de Conducteur Technique, Expert-Qualificateur, Observateur de Virage.

Au cours des différents thèmes abordés, chacun a pu prendre la parole pour poser des questions ou faire part de suggestions. Ainsi, un dialogue constructif s'est créé entre les représentants de clubs, candidats aux examens, juges et membres de la commission.

Ces exposés, ont été appréciés par les candidats à l'examen ainsi que par certains membres de clubs venus en auditeur libre afin de se tenir au courant de l'évolution de notre sport.

Le logiciel (en version excel) élaboré par Claude Klein et Bernard Lassignardie, en vue d'optimiser la gestion d'une épreuve et les résultats a été présenté au cours de ce séminaire, plus particulièrement aux personnes chargées du secrétariat dans les clubs et aux juges. Ce petit programme, construit sur une base de données de lévriers, permet aux clubs de monter les programmes et de faciliter l'élaboration du fichier « Résultat d'épreuve ». Le fichier « Analyse de l'épreuve » établi par le juge y est associé.

Ce programme est mis à disposition des clubs.

La base de données des lévriers, déjà constituée de 1640 sujets, est déjà bien alimentée par les remontées des clubs au fur et à mesure de l'utilisation de ce logiciel lors de leurs épreuves.

Ce fichier géré par Bernard Lassignardie en collaboration avec Claude Klein est disponible pour les clubs qui en font la demande.

Une zone réservée au toisage des lévriers sera ajoutée dans cette base de données permettant de suivre les tailles des whippets et plis qui se sont présentés en commission de toisage officielle de la CNUL.

Résultat des examens:

• **Accepté comme Expert qualificateurs ENC :**

Sébastien FLEURIET - RCLY

• **Acceptés comme Expert qualificateur PVL :**

Jean-Claude FRELIN - CCC

Bertrand ORLACH - CCLB

• **Acceptés comme Conducteur Technique PVL :**

Jean-François BRIONNAUD - RCLC

Jacky MOREAU - RCLC

Françoise BUR - CCM

Ces personnes pourront officier dans leurs clubs dès approbation de ce compte-rendu par le comité de la Centrale Canine.

*** Réunion des présidents (ou représentants) des clubs d'utilisation lévriers.**

Présents : Mme Catelli (CALC) - Alain Branger (CCLB) - Christine Silvent (CFPLI, CCA, ALPC) - Françoise Bur (CCM) - Florence Chambas (RCR) - Christiane Provenzano (TCPCL) - Marie-Pierre Baroyer (CLDS) - François-Xavier Delerce (LCA) - Francine Jounin (CLCM) - Patrice Jeannin (AFMA) - Claude Klein (NALL) - Laetitia Lechenault (CLCB) - Virginie Level (RCLY) - Tony Lucantonio (CULCL) - Patricia Moniot (CLC) - Claude Monnet (RCLC) - Thierry Naviaux (CLMP) - Isabelle Janiaud (CLHF) - Chantal Minet-Bardot (Falapa) - Jean-Louis Ainardi (CCL) - Jean Claude Frelin (CCC)

Excusés: Jacky Chaffin (CLST) - Françoise Damblans (CLDS) - Christian Garrault (ACCL) - Jean-Pierre Gayraud (ACLACTA) - Josette Lalemend (CELC) - René Morineau (CLAM) - Lydie Plat (CLSL).

Les différentes questions posées par le CLMP et le CULCL ont été abordées.

Adhésion à un club

Limite de poids pour les TGW

Zone pour passage de brevet (B.A.C. ou B.P.V.).

Les réponses se trouvent dans les propositions présentées à la SCC dans le CR de la réunion de la CNUL.

Au cours de cette réunion, a notamment été exposé le sujet sur la participation aux championnats de course et coursing 2015 de la FCI.

Christian Martin a fait un rappel des différents courriers envoyés à la FCI et à la CDL dont les présidents de clubs ont reçu copie et expliqué l'évolution des contrôles de toises depuis le championnat de Versoix 2013.

Après un tour de table où chacun a pu exprimer ses idées et faire partager l'opinion de ses adhérents, les avis ont été comptabilisés.

12 représentants de clubs se sont prononcés pour le retrait de l'équipe de France dans les championnats 2015 et 7 représentants de clubs ont souhaité le maintien de l'équipe de France pour 2015.

A ces avis, il faut rajouter les quatre réponses se prononçant pour le retrait de la France sur les championnats FCI 2015 reçues par mail pour les clubs non représentés à cette réunion.

En conclusion, la France ne présentera pas de délégation aux championnats Racing et Coursing organisés en 2015 en Finlande et en Allemagne.

*** Réunion des juges et élèves-juges d'utilisation lévriers**

Avaient répondu présents à la convocation de la CNUL: Odile Catelli, Claude Klein, Claudie Laniès, Virginie Level, Christiane Provenzano, Hélène Halay, Thierry Debaye, Monique Tuma, Christian Martin, Jean-louis Ainardi, Bernard Lassignardie, Patricia Moniot.

Etaient excusés: André Bérenger, Michel Lafont, Christian Magré.

Cette réunion a été très constructive par la projection d'un diaporama synthétisant le rôle du juge et la collaboration juge-club organisateur, ainsi que le rôle d'harmonisation de la CNUL. Chacun a participé activement à cette discussion apportant des remontées positives pour une amélioration des organisations d'épreuve et jugements.